

Paris, le 30 mars 2023

Le président

Réf : CNDA/AF/2023-48

Monsieur Daniel Salmon,
Sénateur d'Ile et Vilaine

Objet : Avis relatif au renforcement de l'organisation, du contrôle et de la recherche en radioprotection et sûreté nucléaire

Monsieur le sénateur,

La Commission nationale de la déontologie et des alertes en santé publique et environnement est chargée par la loi de veiller aux règles déontologiques s'appliquant à l'expertise scientifique et technique¹.

Elle a ainsi été saisie par Monsieur le Sénateur Daniel Salmon pour exprimer son avis s'agissant de ses implications en matière d'expertise scientifique et technique du projet du Gouvernement de renforcer l'organisation du contrôle et de la recherche en radioprotection et sûreté nucléaire, conformément à l'article 4 de la loi 2013-316 (voir la lettre de saisine en annexe).

Pour répondre à cette saisine, une formation spécifique a été créée au sein de la cnDAspe, présidée par Madame Elisabeth Toutut-Picard, qui a procédé à une série d'auditions et s'est appuyée sur une large documentation. Elle a ensuite délibéré lors de sa session plénière exceptionnelle du 29 mars 2023, en présence des seuls membres sans lien d'intérêt sur le sujet, aboutissant à l'adoption de son avis.

La cnDAspe s'inscrit dans une démarche d'ouverture à la société et contribue à améliorer le partage des connaissances disponibles dans le domaine de la santé et de l'environnement. A cette fin, cet avis sera rendu public, notamment sur le site de la Commission, dans un délai de 7 jours après le présent courrier.

Veuillez agréer, Monsieur le sénateur, l'expression de ma haute considération.

Professeur Denis Zmirou-Navier



¹ [Décret n° 2014-1628 du 26 décembre 2014 fixant la liste des établissements et organismes publics qui tiennent un registre des alertes en matière de santé publique et d'environnement](#)

Cet avis a également été transmis à :

- Mme Elisabeth Borne, Première ministre
- M. Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- Mme Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique

Pièce jointe

- Avis sur les implications en matière d'expertise scientifique et technique du projet du Gouvernement visant à renforcer l'organisation du contrôle et de la recherche en radioprotection et sûreté nucléaire.